

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Place Bonaventure, portail Sud-Est 800, rue de La Gauchetière Ouest 7 ième étage Montréal

Québec H5A 1L6

FAX pour soumissions: (514) 496-3822

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Place Bonaventure, portail Sud-Est 800, rue de La Gauchetière Ouest 7 ième étage Montréal Québec H5A 1L6

Title - Sujet Réhabilitation des murs Amont	du Ca			
Solicitation No N° de l'invitation			Amendment No N° modif.	
EE520-171062/A		004		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
R.077243.001		2016-09-19		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$MTC-560-13994				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				
MTC-6-39143 (560)				
Solicitation Closes - L'invitation prer at - à $02:00~\mathrm{PM}$ on - le $2016-09-30$			Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Ghali, Camille			mtc560	
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX	
(514) 496-3871 ()			() -	
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sign	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	
Signature	Date



Tillvitatio

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc560

EE520-171062/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.077243.001

MTC-6-39143

004

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ADDENDA No.2

Cette modification a pour but de répondre à certaines questions reçues pendant l'affichage de l'appel d'offres.

Questions des soumissionnaires et réponses reçues:

- Q12. Serait-il possible de confirmer si l'utilisation de barge sera nécessaire sur ce projet. Car nous devons prévoir les assurances en conséquence.
- R12. Il est de votre responsabilité de déterminer si vous avez besoin d'utiliser des barges.
- Q13. Dans le devis, à la description des articles au bordereau, on mentionne de faire un jet de sable suite à la démolition. Par contre, dans le devis de démolition, on mentionne le nettoyage au jet d'eau sous pression. Quelle méthode doit-être utilisée?
- R13. Voir Addenda 1
- Q14. Pour les items 3.2.1 Nouvelle paroi de béton zone 5 ainsi que l'item 4.3.1 Nouvelle paroi de béton zone 8, pour quelle raison l'unité n'est pas en m³? Est-ce une erreur? Vue la portée des travaux pour ces items, ce devrait être en m³.
- R14. Voir Addenda 1.
- Q15. La bande de pneus existante accrochée au caisson centrale et à la jetée amont doitelle être enlevée et remise en place pour les travaux?
- R15. Voir Addenda 1.
- Q16. Si nous souhaitons avoir recours à la zone de descente à bateau situé au nord de la zone des travaux, nous remarquons qu'aucune servitude temporaire d'accès ne couvre cette zone. Serait-il possible de nous indiquer à qui devons-nous faire la demande d'utilisation et accès à cette zone?
- R16. Voir addenda pour exigences relatives à l'utilisation de la descente à bateau. Aucune servitude supplémentaire n'est nécessaire pour la navigation dans ce secteur.
- Q17. Pouvons-nous avoir le détail des jonctions entre le mur de la zone 4 et la dalle adjacente ainsi que le mur de la zone 5 et la même dalle adjacente (dalle entre zone 4 et 5)?
- R17. Aucun détail de disponible. Vous devez démolir et reconstruire les murs sans endommager les dalles adjacentes.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

EE520-171062/A

mtc560

R.077243.001

File No. - N° du dossier

MTC-6-39143

004

- Q18. Pour les réparations de la zone 3, pouvez-vous nous fournir un % de réparations qui se retrouvent sous le niveau de l'eau (spécifier aussi le niveau de l'eau et à quel moment de l'année l'eau est à ce niveau)? Les contraintes et les coûts ne seront pas les mêmes. La portion qui se retrouve dans l'eau n'est pas mentionnée au bordereau.
- R18. Voir quantité au tableau des montants. Les quantités au bordereau couvrent la portion hors de l'eau et la portion dans l'eau.
- Q19. En regard de l'appel d'offre en titre, nous remarquons que la jetée amont est déjà recouverte d'un enrobé bitumineux, auriez-vous des détails sur la méthode utilisée pour la réalisation de ces travaux à l'origine?

R19. Non.

- Q20. En regard de la ligne d'emprise indiquée au plan S12 de 15, devons-nous considérer des zones interdites pour le stockage ou accès durant la période des travaux, avant et après le 1ier mai 2017 tant sur la berge nord des écluses que les jetées des écluses (zone travaux et aval de la zone de travaux)?
- R20. Les zones de stockage doivent être situées à l'intérieur des limites de propriété et de la limite des travaux. Cependant, avant d'entreposer des équipement ou du matériel sur le site, l'entrepreneur doit avoir l'autorisation du Représentant du Ministère et démontrer que l'intégrité structural des ouvrages existants n'est pas compromise. À cet effet, l'entrepreneur doit fournir les notes de calculs signées scellées par un ingénieur démontrant que l'intégrité structurale des ouvrages existant n'est pas compromise.
- Q21. Pour fin de planification du mode d'accès, sommes-nous autorisés à réaliser un passage d'accès temporaire (pont temporaire, digue ou batardeau) liant la jetée des écluses à la berge nord (rue Ste-Anne), y-a-t-il des contraintes particulières associées?
- R21. Aucune digue ou batardeau servant à relier la berge à la jetée n'est autorisé. L'utilisation d'un pont temporaire est autorisé. À cet effet, l'entrepreneur doit fournir les notes de calculs signées scellées par un ingénieur de la conception du pont temporaire et démontrant que l'intégrité structurale des ouvrages existant n'est pas compromise.
- Q22. Pour l'accès au site du entre le 10 octobre 2016 le 30 avril 2017, quelle la localisation possible des accès autorisé à l'entrepreneur entre la rive nord (rue Ste-Anne) et la jetée pour les travaux ?
- R22. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de déterminer la méthode d'accès à employer. Cette méthode doit cependant respecter les prescriptions des documents d'appel d'offres.
- Q23. Pour l'accès au site du 1ier mai 2017 au 12 juin 2017, quelle la localisation possible des accès autorisé à l'entrepreneur entre la rive nord et la jetée pour les travaux ?
- R23. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de déterminer la méthode d'accès à employer. Cette méthode doit cependant respecter les prescriptions des documents d'appel d'offres..

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc560

EE520-171062/A

004

R.077243.001

File No. - N° du dossier

MTC-6-39143

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Q24. Afin de planifier l'alimentation des matériaux critiques en contrôle de qualité, tel que le béton et l'enrobé, auriez-vous des détails sur les méthodes utilisés lors de travaux précédents aux écluses et jetées?

R24. Non.

- Q25. En regard des travaux des Zone 1 à 8, les cotes fournies ne nous permettent pas de déterminé les quantités de surfaces devant être traités en démolition, pose d'armature et coffrage, pourriez-vous nous indiquer les longueurs horizontales des zones indiquées sur les vues en plan. R25. Voir Addenda 1.
- Q26. En regard des travaux de la Zone 2 et Zone 3, afin de déterminer les travaux associés aux joints, veuillez préciser quel est le nombre, position ou espacement de ces joints, sont-ils situés uniquement dans la face verticale de la zone 2?
- R26. Espacement des joints de construction environ 25 mètres.
- Q27. En lien avec les articles 2.4.1 et 2.4.2 du bordereau, selon notre compréhension, la surface d'enrobé et recharge de matériau granulaire type 1 indiqués à ces articles couvrent la totalité d'enrobé et recharge granulaire devant être mis en place pour les zones 1 à 8. Merci de confirmer notre compréhension.
- R27. Voir Addenda 1.
- Q28. À l'article 3.1.2 du bordereau, nous comprenons que la surface de réparation avec coffrage sans surépaisseur traite une surface requérant une démolition de 10 à 50mm, merci de confirmer notre compréhension.
- R28. Voir Addenda 1.
- Q29. Afin de nous aider dans la méthodologie de travail, nous souhaitons savoir si les portes des écluses peuvent être considérer étanches?
- R29. Non, les portes ne sont pas étanches.
- Q30. En conformité des articles 4.1.1et 4.1.2 du bordereau, les travaux de démolition sont limités à des épaisseurs de 10-50mm ou 50-100mm. Cependant, le détail 11 du feuillet S07/15 indique une démolition de tête du muret de 150mm. À quel article devons-nous considérer les travaux de démolition et reconstruction de ces éléments?
- R30. Voir Addenda 1.
- Q31. En lien avec l'article 4.2.1 du bordereau, démolition du bâtiment et de la terrasse, avez-vous des détails, dimensions et composition de ces éléments?
- R31. Les dessins sont dessinés à l'échelle, la terrasse et le bâtiment sont composés de bois.
- Q32. Sommes-nous autorisés à la réalisation temporaire de remblais granulaire sur le fond marin pour la réalisation d'accès pour les travaux?
- R32. Non.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc560

EE520-171062/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.077243.001

MTC-6-39143

004

Q33. En regard de l'article 5.1 Balisage du caisson, il est indiqué aux bouées type SB30 avec ballast 100 lb. nous comprenons qu'il s'agit d'une pesée de 100 lb liés à la bouée par un câble, merci de confirmer notre compréhension?

R33. Oui, nous confirmons que d'une pesée de 100 lb liés à la bouée par un câble..

Q34. Pour les travaux de la zone 2, articles 1.3.2.2.1 et 1.3.2.2.2, section 01 29 00 traitent la réparation avec coffrage de démolition de surface 10-50mm et 50 à 100mm. Cependant, une démolition et reconstruction en tête de mur de 150mm d'épaisseur est indiquée. À quel article du bordereau sera payé cet ouvrage?

R34. Voir Addenda 1.

Q35. Considérant la réparation sans surépaisseur à la zone 3, tel qu'indiqué à la note 1 du plan S04 de 15, nous comprenons qu'advenant l'ajout d'armature, ces derniers seront payés en régie, merci de confirmer notre compréhension.

R35. Voir Addenda 1.

Q36. Concernant les travaux de réparation à la zone 3, quel ratio de surface doit être considéré sou le nouveau d'eau?

R36. Cette information n'est pas disponible.

Q37. Pour les travaux de la zone 6, articles 1.3.2.4.1 et 1.3.2.4.2, section 01 29 00 traitent la réparation avec coffrage de démolition de surface 10-50mm et 50 à 100mm. Cependant, une démolition et reconstruction en tête de mur de 150mm d'épaisseur est indiquée. À quel article du bordereau sera payé cet ouvrage?

R37. Voir Addenda 1.

Q38. En lien avec l'article 1.6.7 du devis section 01 14 00, nous souhaitons indiquer que les charges permises sur les différents ouvrages sont bien en deçà des masses des équipements exigés pour la réalisation des travaux, particulièrement ceux pour l'enrobé.

R38. Vous devez de vous y conformer.

Q39. L'aménagement temporaire d'une digue ou batardeau pour accès des équipements et contrôle des eaux au droit de la jetée nord et l'écluse peut-elle être envisageable?

R39. Aucune digue ou batardeau servant à relier la berge à la jetée n'est autorisé.

Q40. Pour les travaux d'enrobé, considérant la période de travaux, serait-il possible d'envisager des enrobés tiède ou froid pour les travaux d'enrobé?

R40. Non.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EE520-171062/A

004

mtc560

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R.077243.001 MTC-6-39143

- Q41. Quels sont les vitesses de l'eau dans le secteur des travaux?
- R41. La vitesse de l'eau est inconnue.
- Q42. Tel qu'identifié aux documents contractuels, nous comprenons que les jetées sont composées de murs en béton de masse, bétonnés directement sur le roc, ceinturant un cœur en encaissement de bois remplis de pierre. Nous sommes donc en droit de nous attendre à une infiltration minimale d'eau à contrôler au travers de la jetée pour la réalisation des travaux de réparation. Vous remerciant de confirmer notre compréhension.
- R42. Nous confirmons votre compréhension.
- Q43. Serait-il possible de connaître le dénivelé du niveau d'eau entre la partie amont des écluses et aval?
- R43. Cette information n'est pas disponible.
- Q44. L'initiative au recours d'apprentis est-elle un prérequis obligatoire à l'acceptation de la soumission?
- R44. Non.
 - Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés -